Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 029-212901607-20260617-2026_05_14-DE

Ville de Plabennec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juin 2026

2026/05/14

Date de publication	**17 Juin**
Membres en exercice	**29**
Membres présents	**26**
Membres votants	**29**

L'an deux mille vingt-six, le 11 juin à 19 heures, le conseil municipal, convoqué le 5 juin deux mille vingt-six, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Mme Anne-Thérèse ROUDAUT

Présents : Mme Anne-Thérèse ROUDAUT, M Christian BLEUNVEN, Mme Hélène KERANDEL, M Sylvain SOLSONA, M Wilfried ARS, Mme Nadine HABASQUE, M Loïc FOLL, Mme Jessica GUEZENNEC, M Jean-Yves AOULINI, Mme Carole LE HIR, M Christophe HENRY-LICHOU, Mme Virginie LE BARBIER, M Arnaud PHELEP, Mme Maryne LANNUZEL, Mme Angélique PUJADE-LE GALL, M Nicolas CORRE, M Antoine PLOUGASTEL, M Fabien GUIZIOU, Mme Claudine JESTIN, M Jean-Michel LALLONDER, Mme Sylvie JACQ, Mme Sabrina BRILLARD, Mme Hélène TONARD, M Guy MORVAN, Mme Lénaïg L'AOT-LOMBART, M Yann UGUEN

Absents : Mme Stéphanie RICHARD (ayant donné procuration à M Loïc FOLL), Mme Patricia GERARD (ayant donné procuration à M Christian BLEUNVEN), M Yannick DENIS (ayant donné procuration à Mme Anne-Thérèse ROUDAUT).

Secrétaire : M Christophe HENRY-LICHOU

Lancement d'une consultation pour l'attribution des marchés d'assurance sur la période 2027-2030

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L2124-1, L2124-2, R2124-1, R2124-2 et L2125-1,

Les marchés actuels d'assurance de la commune arrivent à échéance le 31 décembre 2026.

Il est donc nécessaire de passer une nouvelle consultation pour les garanties suivantes :

- Lot 1 : Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes
- Lot 2 : Assurance des responsabilités et des risques annexes
- Lot 3 : Assurance des dommages aux biens et des risques annexes
- Lot 4 : Protection juridique
- Lot 5 : Risques statutaires

Chaque garantie fera l'objet d'un lot du marché.

Les nouveaux contrats prendront effet au 1er janvier 2027, jusqu'au 31 décembre 2030.

Les montants estimés sont les suivants :

Garanties I.A.R.D (incendies, accidents et risques divers)	Estimation en € TTC
• Véhicule à moteur	20 000 €
• Responsabilité civile	25 000 €
• Dommages aux biens	67 500 €
• Protection juridique	3 000 €
Garantie risques statutaires	145 000 €
Total sur 1 an	260 500 €
Total sur 4 ans	1 042 000 €

Après examen par la commission Finances le 28 mai 2026,

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire :

1° A lancer une consultation pour les marchés de prestation de services sous la forme d'une procédure formalisée en appel d'offres ouvert, conformément à la règlementation en vigueur susvisée ;
2° Après l'avis de la commission d'appel d'offres, à signer les marchés avec les assureurs retenus.

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 029-212901607-20260617-2026_05_14-DE

Vote : Unanimité

A PLABENNEC, le 17 juin 2026
La Maire
Signé : Anne-Thérèse ROUDAUT

La secrétaire de séance,

Christophe HENRY-LICHOU

Le Maire de Plabennec certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale (3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.